

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 29 mars 2023, au 1591, rue Notre-Dame, L' Ancienne-Lorette à la salle Jean-Marie Thibodeau sous la présidence de M^{me} Isabelle Vincent

Présents : M^{me} Nadia Lemieux, enseignante, 1^{er} cycle
M^{me} Édith Plamondon, éducatrice spécialisée
M^{me} Sophie Rompré, enseignante, 3^e cycle
M^{me} Marie-Ève Harton, directrice
M. Vincent-Philippe Reid, parent
M^{me} Nathalie Gagnon, enseignante, 2^e cycle
M^{me} Isabelle Vincent, parent
M. Guillaume Picard, parent
M. Martin Trudel, parent
M^{me} Ariane Paris, enseignante préscolaire
M^{me} Édith Marmen, directrice adjointe
M^{me} Grecia Presmanes Calzada, éducatrice au service de garde
M^{me} Geneviève Dupuis, parent

Absents : M^{me} Marie-Chantal Chrétien, parent
M^{me} Sarah-Maude Gagnon, ergothérapeute
M^{me} Claudia Veilleux, parent
M^{me} Gertha Jean, parent

Secrétaire : M^{me} Josée Poulin

1. MOT D'OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Madame Isabelle Vincent déclare que la réunion peut débuter. Il est 18 h 04. M^{me} Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance. M^{me} Isabelle Vincent souhaite la bienvenue à M^{me} Ariane Paris.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Ajout des points suivants :

- 2.5 Sortie des étoiles filantes
- 2.6 Campagne de financement – 3^e cycle
- 2.7 Semaine nationale de l'engagement parental
- 2.8 PVE
- 4.1 Club des petits déjeuners

Résolution CÉHC22-23.34

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Nadia Lemieux, appuyée par M^{me} Édith Plamondon.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.3 Intervention du public

Le directeur général du CSSDD, M. Christian Pleau, ainsi que la directrice des ressources matérielles, M^{me} Julie Aubin sont venus rencontrer les membres du Conseil d'établissement.

1.4 Adoption du procès-verbal 1^{er} mars 2023

Au point 2.1, modifier le nom Jean-Philippe Reid par Vincent-Philippe Reid.

Résolution du CÉHC22-23.35

L'adoption du procès-verbal est proposée par M^{me} Geneviève Dupuis, appuyée par M. Guillaume Picard.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivi au procès-verbal

M. Picard a demandé à la direction de faire une demande officielle à la fondation de l'école pour leur contribution à l'achat du tableau d'affichage numérique au pavillon Notre-Dame.

M^{me} Harton informe les membres qu'il sera possible dès septembre prochain de permettre aux parents d'avoir une vision globale de l'offre de services de toutes les activités du parascolaire.

M^{me} Harton informe les membres qu'il sera possible dès septembre prochain de permettre aux élèves de la 3^e année de participer au programme « Nager pour survivre » en collaboration avec l'Aquagym.

1.6 Courrier reçu

M^{me} Vincent informe les membres qu'elle a reçu du courrier de la Fédération des comités de parents du Québec concernant la Semaine nationale de l'engagement parental.

2. DÉCISION

2.1 Grille-matières 2023-2024

M^{me} Harton présente la grille-matières pour 2023-2024 du préscolaire 4 ans et 5 ans ainsi que du primaire (1^{er}, 2^e et 3^e cycle)

L'adoption de la grille-matières pour le préscolaire 4 ans et 5ans est proposée par M. Guillaume Picard, appuyée par M. Martin Trudel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉHC22-23.36

L'adoption de la grille-matières pour le primaire est proposée par M^{me} Geneviève Dupuis, appuyée par M. Guillaume Picard.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉHC22-23.37

2.2 **Photos scolaires 2023-2024**

M^{me} Harton avait demandé aux membres de consulter l'offre de services sur le site Internet des compagnies Belco photo et Photobanque avant la rencontre.

Il est proposé par M. Martin Trudel, appuyée par M^{me} Grecia Presmanes Calzada de choisir Belco photo pour les photos scolaires 2023-2024. Advenant que Belco photo ne soit pas disponible en septembre ou octobre prochain, le deuxième choix sera Photobanque. Si ce dernier n'est pas disponible, il a été proposé de poursuivre avec Photo Repensé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉHC22-23.38

2.3 **Entrée progressive au préscolaire 2023-2024**

M^{me} Marmen informe les membres du CÉ que l'entrée progressive au préscolaire se déroulerait sur 3 jours en 2023-2024.

Résolution CÉHC22-23.39

Il est proposé par M^{me} Nadia Lemieux, appuyée par M^{me} Ariane Paris d'accepter l'adoption de l'entrée progressive sur trois jours.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.4 **Règles de sécurité et mesures d'encadrement 2023-2024**

M^{me} Harton avait demandé aux membres d'avoir préalablement pris connaissance du document portant sur les règles de sécurité et mesures d'encadrement 2023-2024. Toutefois, ce point est reporté à la prochaine rencontre.

2.5 **Sortie des étoiles filantes**

M^{me} Plamondon demande aux membres d'obtenir leur accord afin que des élèves du groupe des étoiles filantes (Orion) puissent participer à une sortie à la cabane à sucre le 30 mars prochain chez un membre de la famille d'un élève, et ce, gratuitement.

Résolution CÉHC22-23.40

Il est proposé par M. Martin Trudel, appuyé par M. Guillaume Picard d'accepter la sortie à la cabane à sucre pour les élèves des étoiles filantes (Orion).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.6 **Campagne de financement – 3^e cycle**

M^{me} Rompré demande l'autorisation aux membres du CÉ d'avoir la possibilité d'offrir aux parents des élèves du 3^e cycle de faire une troisième campagne de financement pour les aider à défrayer les coûts des camps.

Résolution CÉHC22-23.41

Il est proposé par M. Guillaume Picard, appuyé par M. Trudel de permettre d'offrir aux parents de faire une troisième campagne de financement aux élèves du 3^e cycle.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.7 **Semaine nationale de l'engagement parental**

M. Martin Trudel propose des noms de parents engagés dans le cadre de la Semaine nationale de l'engagement parental. M^{me} Vincent prendra connaissance des conditions d'admissibilité.

Résolution CÉHC22-23.42

Il est proposé par M^{me} Nadia Lemieux, appuyé par M. Martin Trudel de proposer les parents suivants s'ils répondent aux critères d'admissibilité : M. Guillaume Picard, M^{mes} Isabelle Vincent et Marie-France Faucher.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.8 **PVE**

Il est proposé par M. Martin Trudel, appuyé par M^{me} Nadia Lemieux d'accepter de prêter les locaux au PVE de L'Ancienne-Lorette du 26 juin au 11 août 2023. M^{me} Harton informera la ville du choix des locaux auxquels ils pourront accéder. De plus, des photos seront prises de chaque local prêté et transmises directement à la ville avant le début du camp.

Résolution CÉHC22-23.43

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. **CONSULTATION**

3.1 Questionnaire aux parents : projet éducatif

M^{me} Harton lit les questions du questionnaire aux parents concernant le projet éducatif. À la suite des échanges, une nouvelle version du questionnaire sera transmise aux membres pour approbation finale avant d'être envoyé à l'ensemble des parents.

4 **DISCUSSION**

4.1 Club des petits déjeuners

M. Trudel propose la possibilité d'offrir le Club des petits déjeuners aux élèves des Hauts-Clochers. La demande a été refusée par les membres du CÉ.

5 **INFORMATION**

5.1 Information de la directrice

Aucune information de la part de la direction.

5.2 Information du personnel

M^{me} Paris informe les membres que les élèves du préscolaire ont eu la visite de M^{me} Jardine et ils participeront à une activité de cabane à sucre mobile qui viendra sur place.

M^{me} Nadia Lemieux informe les membres que les élèves de la première année ont eu la visite Zoom nature.

M^{me} Nathalie Gagnon remercie la fondation de l'école pour l'achat de tapis de yoga.

M^{me} Rompré informe les membres qu'un comité de parents travaille actuellement sur l'organisation de la fête des finissants. Les élèves de la 6^e année ont eu la visite d'étudiants en médecine de l'Université Laval pour leur expliquer le RCR.

Les élèves des étoiles filantes poursuivent la vente des bas et des chouchous dans le cadre d'un projet entrepreneuriat « Briller de la tête aux pieds ».

Les élèves du service de garde cuisineront le 30 mars prochain une soupe de l'amitié.

5.3 **Information de la présidence du CÉ**

Aucune information de la part de la présidence du CÉ.

5.4 **Information du comité de parents**

M. Trudel fait un résumé de la rencontre du 15 mars dernier. La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 12 avril prochain.

6. **AUTRES SUJETS**

6.1 **Aucun sujet**

7. **FERMETURE**

7.1 **Date de la prochaine rencontre du Conseil**

La prochaine rencontre aura lieu le 26 avril 2023.

7.2 **Levée de l'assemblée**

Il est 20 h 50.

Résolution CÉHC22-23.44

M^{me} Nadia Lemieux, appuyé par M^{me} Édith Plamondon, propose la levée de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- Avec modifications Voir le procès-verbal de la réunion du
- Sans modification lors de la séance du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,

Le secrétaire,

M^{me} Isabelle Vincent

M^{me} Claudia Veilleux